

## Séance publique du lundi 26 juillet 2010



Convoqué le mardi 20 juillet 2010, le Conseil Municipal de la Ville de Montpellier s'est réuni en mairie, Salles des Rencontres, le lundi 26 juillet 2010 à 16H00, sous la présidence de Madame le Maire, Hélène Mandroux

### Présents :

Frédéric ARAGON, Michel ASLANIAN, Marie-Josée AUGÉ CAUMON, Eva BECCARIA, Annie BENEZECH, Nicole BIGAS, Stéphanie BLANPIED, Christian BOUILLE, Agnès BOYER, Nancy CANAUD, Tatiana CAPUOZZI-BOUALAM, Marlène CASTRE, Josette CLAVERIE, Magalie COUVERT, Michael DELAFOSSE, Gabrielle DELONCLE, Fanny DOMBRÉ-COSTE, Marc DUFOUR, Christian DUMONT, Sarah EL ATMANI, Serge FLEURENCE, Christiane FOURTEAU, Georges FRECHE, Nathalie GAUTIER-MEDEIROS, Jean-Louis GELY, Arnaud JULIEN, Catherine LABROUSSE, Max LEVITA, Hélène MANDROUX, Jacques MARTIN, Nadia MIRAOUÏ, Christophe MORALES, Nicole MOSCHETTI-STAMM, Michel PASSET, Louis POUGET, Françoise PRUNIER, Hélène QVISTGAARD, Jean-Louis ROUMEGAS, Philippe SAUREL, Cédric SUDRES, Philippe THINES, Jacques TOUCHON, Claudine TROADEC-ROBERT, Frédéric TSITSONIS

### Absents ayant voté par procuration en application de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Brahim ABBOU, Amina BENOARGHA-JAFFIOL, Sophie BONIFACE-PASCAL, Perla DANAN, Jacques DOMERGUE, Laure FARGIER, Richard MAILHE, Hervé MARTIN, Stéphane MELLA, Régine SOUCHE, Robert SUBRA, Jacques TOUCHON, Patrick VIGNAL

### Absents :

Mustapha MAJDOUL, Martine PETITOUT, Francis VIGUIE, Albert ZYLBERMAN

## Montpellier Grand Coeur Secteur quai des Tanneurs

### Prise en considération d'un projet d'aménagement Instauration d'un périmètre d'étude (art. L.111-10 du code de l'urbanisme)

Au nom de la Commission, Philippe SAUREL rapporte :

Suite à une étude urbaine sur la mutabilité du tissu urbain ancien, le secteur du quai des Tanneurs a été identifié car son potentiel de mutation est important et ne peut se faire, de manière cohérente et harmonieuse, qu'en tenant compte de l'ensemble du contexte urbain environnant.

La façade urbaine de la rive gauche du Verdanson (quai des Tanneurs, faubourg Boutonnet) est constituée de bâtiments relativement hétéroclites, susceptibles de muter à court ou moyen terme.

Actuellement l'îlot est bordé d'une voie primaire très circulée et bruyante dont le statut est amené à changer dans le cadre de la modification du plan local de déplacements.

Pour envisager le devenir de ce secteur, il est nécessaire de prendre en considération :

- le réaménagement du quai des Tanneurs avec ses nouvelles fonctions urbaines (en matière de déplacements, opération Campus...),
- l'aménagement des îlots concernés selon une densité et une forme urbaine adaptées au lieu et aux possibilités de desserte.

L'objectif est d'aider les porteurs de projets à prendre conscience du potentiel de ce secteur et à concevoir des projets s'inscrivant dans une dynamique partagée avec les parcelles voisines qui, elles aussi, muteront dans les années à venir.

Afin de ne pas compromettre la faisabilité des opérations d'aménagement futures et de ne pas rendre plus onéreuse leur réalisation, il s'avère dès aujourd'hui nécessaire d'instituer un périmètre d'étude au sens de l'article L. 111-10 du code de l'urbanisme. La délimitation précise du périmètre est jointe en annexe de la présente délibération.

Cette disposition permettra à la collectivité, le cas échéant, d'opposer un sursis à statuer aux demandes d'autorisation de travaux, de constructions ou d'installations qui pourraient porter préjudice à la mise en œuvre du projet d'aménagement qui sera envisagé.

**En conséquence, il est proposé :**

- de prendre en considération la mise à l'étude des ilots concernés en fonction de l'évolution du fonctionnement urbain local,
- d'instituer un périmètre d'étude, ci annexé, délimitant les terrains concernés par l'opération conformément aux dispositions de l'article L. 111-10 du code de l'urbanisme.
- d'autoriser Mme le Maire, son représentant ou Monsieur l'Adjoint délégué, à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

**Le Conseil adopte**

**Pour Madame le Maire,  
Monsieur le Premier Adjoint**



**Serge FLEURENCE**

**Publiée le : 27/07/2010**

38326151

# Plan du périmètre d'étude du secteur Quai des Tanneurs (Annexe à la DCM du 26.07.10)

PREFECTURE DE L'ORNE  
REÇU LE :  
29 JUIL. 2010  
BUREAU DU COURRIER

